

"Il convia les Allemands aux noces: il en avait peur et besoin" dans Avanti (22 juin 1950)

Légende: Le 22 juin 1950, le quotidien socialiste italien Avanti s'interroge sur les possibles enjeux politiques et économiques du plan Schuman et pointe les difficultés de la mise en oeuvre du projet français.

Source: Avanti. Quotidiano del Partito socialista italiano. 22.06.1950, n° 147; Anno LIV. Milano. "Invitò a nozze i tedeschi: ne aveva paura e bisogno", auteur:Dagnino, Virgilio , p. 4.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/il_convia_les_allemands_aux_noces_il_en_avait_peur_et_besoin_dans_avanti_22_juin_1950-fr-ca52dae9-7fob-49b0-9f66-166eb155da42.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

Il convia les Allemands aux noces: il en avait peur et besoin (22 juin 1950)

Le 9 mai 1950, la France propose au gouvernement de Bonn le «pool» des contradictions du capitalisme

La déclaration Schuman du 9 mai 1950

Dans l'après-midi du mardi 9 mai 1950, dans la grande salle du ministère des Affaires étrangères au Quai d'Orsay, le ministre Robert Schuman présente aux journalistes convoqués un communiqué concernant l'initiative, prise dans la matinée par le gouvernement français, relative à la création d'un *organisme international de l'acier et du charbon*.

Ce communiqué, de même que le discours qui le précède, contiennent les affirmations principales suivantes:

«Cinq ans après la capitulation sans conditions de l'Allemagne, la France accomplit le premier acte décisif de la construction européenne et y associe l'Allemagne.

L'Europe naîtra de tout cela, une Europe solidement unie. Une Europe où le niveau de vie s'élèvera grâce au groupement des productions et à l'extension des marchés qui provoqueront l'abaissement des prix.

Une Europe où la Ruhr, la Saare et les bassins français travailleront de concert et feront profiter de leur travail tous les Européens, sans distinction qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, et tous les territoires qui attendent du Vieux Continent leur développement et leur prospérité. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée: l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Le Gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et toute guerre entre la France et l'Allemagne deviendra matériellement impossible.

Cette production sera offerte à l'ensemble du monde sans distinction, pour contribuer au développement des œuvres de paix et plus particulièrement au développement du continent africain.

Pour atteindre ces objectifs, les décisions de la nouvelle «Haute Autorité internationale» qui sera créée devront avoir un caractère obligatoire en France, en Allemagne et dans les autres pays adhérents.

Cette «Autorité» devra assurer dans les délais les plus rapides: la modernisation de la production et l'amélioration de sa qualité; la fourniture à des conditions identiques du charbon et de l'acier sur les marchés des pays adhérents; le développement de l'exportation commune vers les autres pays; l'égalisation des conditions de vie de la main-d'œuvre employée dans les industries sidérurgique et carbonifère des pays adhérents.

Pour atteindre ces objectifs, certaines dispositions provisoires devront être mises en œuvre: un plan de production et d'investissements, un fonds de péréquation des prix, un fonds de reconversion facilitant la rationalisation de la production, l'affranchissement des droits de douane entre les pays adhérents, la suppression des tarifs de transport différentiels, la répartition la plus rationnelle de la production.

À l'opposé d'un cartel international tendant à la répartition et à l'exploitation des marchés nationaux par des pratiques restrictives sur les plans de la production et des ventes et le maintien de profits élevés, l'organisation projetée assurera la fusion des marchés et l'expansion de la production.

Les principes et les engagements essentiels ci-dessus définis feront l'objet d'un traité signé entre les États et soumis à la ratification des Parlements.

La Haute Autorité commune chargée du fonctionnement de tout le régime sera composée de personnalités indépendantes désignées sur une base paritaire par les gouvernements; un président sera choisi d'un commun accord par les gouvernements; ses décisions seront exécutoires en France, en Allemagne et dans les autres pays adhérents.

L'institution de la Haute Autorité ne préjuge en rien du régime de propriété des entreprises. Dans l'exercice de sa mission, la Haute Autorité commune tiendra compte des pouvoirs conférés à l'Autorité internationale de la Ruhr et des obligations de toute nature imposées à l'Allemagne, tant que celles-ci subsisteront».

Cette déclaration, faite par Schuman au nom du gouvernement français, à la veille de la conférence atlantique de Londres, soulève une série de questions au sujet de la nature des mobiles politiques, de la position des différents pays concernés, de la possibilité d'une réalisation concrète et des conséquences futures probables.

Mobiles politiques probables de la proposition Schuman

La proposition Schuman est caractérisée non seulement par son contenu, mais aussi (et surtout) par le moment où elle a été présentée et la façon dont elle l'a été. En effet, un ensemble de suggestions, sans doute en partie fantaisistes, mais aussi réalistes, surgissent dans notre esprit:

- 1) pourquoi Londres a-t-elle été tenue dans l'ignorance jusqu'au dernier moment?
- 2) pourquoi Schuman a-t-il oublié qu'une proposition concernant essentiellement l'Allemagne occidentale aurait d'abord dû être soumise à l'examen collégial des autorités alliées d'occupation?
- 3) pourquoi Schuman, avec cette diplomatie à caractère sensationnel, a-t-il voulu mettre en lumière l'embryon d'un éventuel axe Paris-Bonn encouragé par Washington?
- 4) pourquoi Schuman a-t-il laissé de côté le problème de la Saare?
- 5) pourquoi Schuman a-t-il voulu faire entendre que sa proposition n'avait rien à voir avec les cartels internationaux et avec leurs systèmes d'exploitation des marchés sur des bases monopolistiques?
- 6) pourquoi la proposition Schuman a-t-elle été faite la veille de la conférence de Londres?

Toutes ces questions trouvent une double réponse. Selon certains, Schuman a voulu jeter les bases économiques d'un bloc économique continental européen capable de constituer le noyau d'une «troisième force», désireuse de sortir de la «guerre froide», et de se poser à un certain moment en arbitre entre l'Orient et l'Occident. Selon d'autres, en revanche, la proposition Schuman a pour but de favoriser, en accord avec Washington, l'intégration économique de l'Europe occidentale (Allemagne comprise) et de placer l'Angleterre dos au mur. Comment, en effet, le réarmement des nations atlantiques serait-il possible sans la participation allemande? Et si l'Allemagne devait être dispensée de contribuer aux armements, son industrie sidérurgique ne deviendrait-elle pas plus dangereuse sur le plan de la concurrence commerciale pour les produits civils?

Peut-on concevoir que les nations capitalistes dépensent leur argent pour «protéger» l'Occident du méchant bolchévique et qu'elles n'invitent pas l'Allemagne à apporter sa contribution? Si elles agissaient de la sorte, les nations capitalistes occidentales s'auto-condamneraient à l'échec face à une concurrence allemande dont les prix ne seraient pas grevés par les coûts du réarmement!

Mais si l'Allemagne est fatalement destinée à participer au réarmement de l'Occident, si elle ne peut être exclue, autant prendre l'ensemble des problèmes, les mettre sur le tapis et regarder la réalité en face. L'acier

allemand destiné aux armements est autant d'acier commercial de moins concurrent sur le marché mondial; c'est autant d'acier de plus qui devra servir à la lutte antisoviétique, sans peser sur les budgets français, anglais et américain.

Que risquent les Occidentaux? La réponse est simple: que cet acier allemand soit effectivement destiné à la lutte antisoviétique, et non à appuyer d'éventuelles revendications futures à l'égard des Occidentaux eux-mêmes. Il faut par conséquent que l'Allemagne soit intégrée dans le système Atlantique sur les plans économique et politique (Conseil de l'Europe), avant de pouvoir l'intégrer officiellement sur le plan militaire aussi. Il faut par conséquent que l'Angleterre se décide à oublier ses réticences et assume ses responsabilités face à des propositions concrètes. Il faut qu'un plan à caractère sensationnel (comme le plan Schuman) réponde simultanément aux exigences commerciales des industriels et aux exigences militaires des états-majors. Il faut que les controverses marginales de l'Occident (comme la Saare) ne fassent pas obstacle à la lutte principale dirigée contre les pays de l'anticapitalisme.

Les États-Unis sont décidés à miser de plus en plus sur l'Allemagne; la France n'a donc d'autre choix que de leur céder ou de faire semblant de le faire, ou alors d'abandonner la politique atlantique.

Virgilio Dagnino